

Roger Brunet, Marc Lohez
1er décembre 1998

L'antimonde

Du goulag soviétique à l'extension de la criminalité organisée. Une géographie des zones d'ombre du monde actuel.

Roger Brunet, fondateur des revues *Espace Géographique* et *Mappemonde*, commence son exposé par un historique des travaux qui l'on conduit à traiter de l'antimonde, un sujet à la marge de la pratique géographique, même si une géographie de la criminalité est apparue.

Tout a commencé avec une recherche sur le Pétrole qui apprend à R. Brunet la tricherie dans ce milieu ; sa thèse sur les campagnes lui fait ensuite découvrir les capacités de dissimulation des paysans ; puis, le géographe a travaillé sur l'aliénation de l'espace dans le système soviétique dont il donne quelques exemples : trajets, magasins spéciaux pour la nomenklatura, bases et camps secrets, falsification des cartes -Baïkonour est située à 300km du village qui porte ce nom-, une douzaine de villes secrètes et bien sûr les camps. (voir les mentions de son travail sur la géographie du goulag à l'occasion de la conférence d'Y. Lacoste et la mise au point de R. Brunet). Il évoque ensuite les espaces de l'utopie et les espaces de dérogations (zones franches, paradis fiscaux, technopoles etc...)

Avant de donner une typologie, R. Brunet définit l'antimonde par deux caractéristiques : la dissimulation et la séparation du monde, qui en font un espace d'aliénation. il replace l'antimonde dans le cadre des systèmes : ceux-ci ont besoin d'une certaine cohérence et ont une volonté de durée : elles construisent donc des règles, tellement fortes parfois qu'elles exigent des tolérances et dérogations ou suscitent des contestations : ainsi naît l'antimonde.

- Les arcanes et lieux secrets. Tout pouvoir a besoin de dissimulation et d'en imposer. Les temples ont une partie cachée. Les lieux du pouvoir suprême sont souvent clos/inaccessibles (Kremlin, Ville interdite). La France a possédé une base chimique secrète en Algérie jusqu'en 1978. Il faut des rites de passage et des sas pour rentrer dans ces sanctuaires.
- Les lieux d'exception. ils sont organisés et définis par le pouvoir, ainsi la zone franche qui échappe au système fiscal et au droit du travail. Le résultat est catastrophiques sur le plan social et jamais fameux sur le plan économique. . brunet fait remarquer la répartition des paradis fiscaux près des grandes puissances (Luxembourg, île de Man etc... ; le plus grand Casino de France est à Divonne, tout près de la frontière Suisse.)
- les lieux de la triche et de l'illégal :
- les constructions illégales : elles existent heureusement pour loger dans le Tiers-Monde, malheureusement sur des espaces à protéger comme le Var (R. Brunet évoque les récentes destructions sur ordre préfectoral.
- les espaces de l'informel et des activités grises et noires qui finissent par avoir forme visible voire dominante (encore une fois, leur existence est heureuse pour le Tiers-Monde).
- les lieux de parasitisme, très peu étudiés en géographie : la kleptocratie, les marabouts et astrologues, certains peuples nomades, la piraterie qui se développe dans certaines mer de l'Asie. R. Brunet souligne la relation de ces antimonde avec l'espace en utilisant la sémantique : Le "milieu" est un mot récent (v. 1920). le pouvoir central entretient avec lui une relation ambiguë. Le "voyou" est celui qui sévissait sur les "voies", les routes.

- les lieux de punition et de rétention. Etymologiquement le "crime", vient de trier, mettre à part.
- Les espaces de sécession, comme les maquis, capables de subvertir le système.

R. Brunet utilise alors encore l'étymologie. *Temple* viens d'une racine qui signifie séparé, coupé de (comme dans les termes médicaux se terminant par -tomie). Sacré, secret viennent de l'Indo-européen "Sek", coupure. Le Château, et tous les mots dérivés de "Kes" signifient aussi coupé...

L'antimonde est caractérisé par l'interaction de ses structures, certaines font corps avec le système, comme dans le cas soviétique.

Mais R. Brunet pose la question : Qu'est ce-que l'antimonde quand il devient dominant, quand le légal est corrompu et l'illégal vertueux, ainsi dans le Tiers-Monde. ? dans nos pays, la dérogation progresse : le marchandage devenu systématique pour l'achat d'une voiture, les SEL (système d'échanges libre), le sport spectacle où la triche est instituée. L'Etat déclare trop de dérogations.

Quelles sont les lois de répartition de l'antimonde ?

Il y a les synapses, lieux d'échanges, et les zones d'ombres. Ainsi à l'échelle mondiale pour la drogue (synapse) et les "zones blanches" de l'Afrique (zone d'ombre). A l'échelle locale il suffit d'observer les points chauds : lieux de passages comme les gares. Les zones franches sont des lieux de passage et/ou des zones d'ombre et de refuge (cas de la Corse). il faut noter également l'importance des frontières : la deuxième ville bancaire russe est située dans le chef lieu du Daghestan, près de la Caspienne, de la frontière avec l'Iran d'où vient beaucoup d'argent à blanchir. De même R. Brunet site-t-il la "route des Natachas" en Turquie (près de la frontière), lieu de prostitution russe. En Montagne, les cols sont les lieux de tous les dangers.

Les lieux d'abri sont le plus souvent privilégiés par l'armée.

L'antimonde pose des problèmes considérables pour la recherche. il représente 5 à 10% de l'activité dans les pays développés, jusqu'à 40% dans les autres. il pose également un problème de citoyenneté, car son rôle est positif à dose homéopathique : s'il y a besoin de faire la lumière on doit faire attention au repli de la société.

R. Brunet termine son exposé par trois conclusions :

- Il n'y a pas de sujet neutre en géographie.
- L'antimonde peut-être étudié avec des méthodes scientifiques.
- Pas de science sans conscience.

Questions et débats

Gilles Fumey pose d'abord la question de l'enseignement de l'antimonde à l'école car il s'agit d'un message dangereux. pour Roger Brunet, il faut l'enseigner au collège et au lycée car les élèves savent qu'il existe (drogue), mais avec prudence et précaution. il ne faut pas hésiter à dénoncer l'activité grise quand elle constitue l'essentiel de l'activité. A la fin du débat, une question semblable porte sur la prudence a adopter dans la diffusion de l'information sur l'antimonde : celle ci risque de déplacer l'antimonde. Pour R. Brunet il faut surtout faire attention à l'autocensure. l'information permet aussi de dénoncer les abus et erreurs.

On demande ensuite à R. Brunet de donner des précisions sur l'économie de la drogue. Pour lui, il y a beaucoup d'informations, un Atlas Mondial des drogues a été publié ; il existe un observatoire mondial. Certains états ont des attitudes ambiguës. Sa place peut représenter 35/40% de l'économie comme en Colombie, en Bolivie.

Une autre question pose le problème des exclus et des bannis : où sont-ils ? R. Brunet : les exclusions territoriales sont le produit d'inégalités. il y a à la fois un effet d'éviction et d'agrégation de ceux qui sont dans une situation difficile (cf les quartiers immigrés : mais ceux-ci ne sont pas dissimulés, un des caractères de l'antimonde). Il y a une grande diversité des formes pour les bannis et assignés à résidence. ainsi les prisonniers libérés n'avaient-ils parfois pas le droit de résider à plus de 100 km de la capitale ce qui donnait lieu à l'existence, dans ces parages, de villes "chaudes". la ségrégation frappe toutes les sociétés même si elle a revêtu un caractère dramatique en Afrique du sud.

Michel Sivignon intervient alors : Dans les années 20/30, les distilleries étaient dans l'antimonde ; la législation de prohibition est créatrice d'antimonde : la relativité des marges est alors beaucoup plus grande. Ainsi la dépénalisation du cannabis en Hollande montre que ce qui est antimonde d'un côté devient monde d'un autre. Pour R. Brunet, la prohibition crée de nouveaux lieux ; les ambiguïtés de la prohibition posent un problème de cohabitation monde/antimonde.

R. Brunet est ensuite invité à préciser comment on cartographie l'antimonde et comment il a procédé pour le goulag. R. Brunet : la cartographie ne pose pas de problème si ce n'est celui de l'information. Il est possible de cartographier par région, selon le taux d'activité douteuse... pour le Goulag, il y avait des énumérations de lieux ; un émigré russe en Israël venait de faire un guide du Goulag sur un mode humoristique ; il donnait des précisions sur les activités qui étaient vérifiables. Le goulag a été la plus grande entreprise de main d'œuvre du monde, ce qui explique que l'essentiel des camps se trouvait en Russie d'Europe et non en Sibérie, en fonction des besoins.

A la suite d'une question, R. Brunet revient sur les conséquences économiques du Goulag. Elles sont très discutées. pour Soljenitsyne, le rendement était très faible et le coût de l'encadrement trop élevé. le Goulag a cependant permis la réalisation de certains travaux comme les voies ferrées en arctique, le complexe sidérurgique de Magnitogorsk. Mais le trafic est nul sur certains canaux et le BAM (liaison ferroviaire Baïkal-Amour-Magistral) n'est pas fréquenté.

Et le moment que tous attendaient depuis longtemps arriva : R. Brunet fut interrogé sur l'influence des modèles, notamment celui publié par la DATAR montrant la mégapole européenne.

R. Brunet rappelle alors l'historique et la logique de la création de la "mégapole européenne". L'espace européen est structuré par des lignes de forces. Le concept a été créé en 1974/75, quand il a été frappé par la concentration de fortes densités de population, de valeur ajoutée à l'échelle des départements sur l'alignement de Liverpool à la Toscane. Il a rapproché cet alignement du chemin des marchands de l'Adriatique à la Mer du Nord après que celui-ci ait abandonné la route passant par les foires de Champagne. Cela a froissé quelques parisiens à l'époque et flatté allemands et italiens. Mais effectivement c'est ainsi insiste R. Brunet. Puis R. Brunet a créé l'arc méditerranéen et l'arc Atlantique au sujet duquel il se dit plus réservé. Dans le prochain numéro de l'Espace Géographique, il présente un anneau de villes qui se

considèrent comme le centre de l'Europe (Londres Zurich, Paris....), le "Ring", un modèle de plus dit en souriant son auteur...

Quand on demande pourquoi ses idées deviennent du Charabia dans les manuels scolaires, R. Brunet répond qu'il n'est pas sur d'être le seul dans ce cas. Tout n'est pas négatif. Cela a permis de faire passer un certain nombre de façon de voir l'espace géographique. Et avant, est-ce que c'était mieux interroger le père de la mégapole européenne. A ceux qui reprochent au modèle de mettre à l'écart Paris, l'une des deux plus grandes agglomérations européennes, et qui suggèrent une dorsale élargie (cf Retailé/Durant), R. Brunet répond qu'il ne faut pas mélanger les genres. La dorsale n'épuise pas la question de toutes les structurations de l'espace européen. L'hypertrophie de Paris est un autre phénomène. La dorsale le contourne et en fait prudemment le tour. A l'époque des marchands du chemin évoqué plus haut, il était plus facile de traiter avec des princes médiocres qu'avec un puissant état central. Cette dorsale a eu des effets induits : il existe des espaces dynamiques de part et d'autre : ainsi l'axe PLM en France. on peut aussi renverser le problème et dire que la Dorsale s'explique par la puissance de Paris.

Armand Frémont intervient alors pour lier les deux thèmes abordés ce soir : la banane bleue est donc un ancien antimonde, à l'écart des états-nations.

Compte-rendu : Marc Lohez